

Peu importe son parti, tout citoyen doit accorder sa première allégeance politique au Parlement. L'interprétation douteuse que semble en donner le présent gouvernement a malheureusement obscurci ce principe politique fondamental, pour un grand nombre de personnes, dans la conduite du débat sur le drapeau. En poussant le projet de loi du drapeau à l'extrême et avec une hâte indécente, le gouvernement cherche à voiler ses propres inepties en accusant ses adversaires d'obstructionisme.

L'accusation est séduisante pour ceux qui affectionnent les décisions rapides et simples. Cependant, il n'est pas exact dans notre régime politique de supposer que l'opposition ne résiste au gouvernement que pour la forme.

L'article ajoute:

Même si la proposition de loi concernant le drapeau était loin d'être pressante, mise à part la curieuse obsession de M. Pearson, elle est assurément devenue une pierre d'achoppement. En renonçant au vote libre, le gouvernement a perdu la seule chance qu'il avait de faire discuter la mesure dans un climat relativement serein. Aux prises avec les amendements de désespoir concernant les deux drapeaux et les deux hymnes nationaux, nous devons encore espérer, malgré cette bévue, que le Parlement arrivera à tirer le gouvernement de ce mauvais pas sans recourir à des élections.

Les éléments de la querelle sur le drapeau sont trop vagues pour être exposés sur les tribunes électorales. Si les Canadiens sont vraiment las d'entendre discuter la question au Parlement, il est bien peu probable que le débat serait plus pur ou plus élevé à l'occasion d'une campagne électorale. Malgré tout, les parlementaires qui s'opposent au projet du nouveau drapeau ou aux tactiques tyranniques du gouvernement doivent, en leur âme et conscience, dans l'intérêt général, user de toutes les contraintes possibles contre les mesures législatives arbitraires.

La population n'a jamais exigé que la question soit réglée dès maintenant. Et même ceux qui approuvaient le modèle de M. Pearson espéraient une attitude plus conciliante que son ultimatum: «L'appui ou la chute». A l'étape actuelle de cette affaire, c'est le gouvernement, et non le Parlement, qui fait de l'obstruction.

On peut toujours se fatiguer d'un gouvernement, mais puisse le ciel nous venir en aide le jour où les Canadiens se lasseront du Parlement.

Voilà qui résume bien, à mon sens, le point de vue que j'essayais d'exposer hier soir. Cela amène à se demander pourquoi on a mis tant d'empressement à essayer d'imposer cette mesure de force aux Communes. Tout d'abord, le premier ministre et un certain nombre de ses collègues de l'autre côté de la Chambre ont déclaré qu'il s'agissait d'une promesse solennelle à la population. Je connais bien d'autres engagements, cent fois plus solennels que celui-ci. Je n'entrerai pas dans les détails et n'essaierai pas de les énumérer, car on les a souvent rappelés aux honorables vis-à-vis.

On dit que cette promesse solennelle a été faite en réponse à la question d'un journaliste, lors d'une conférence de presse à Winnipeg. J'incline à croire qu'il s'agit plutôt d'une idée venue après coup, à moins que le premier ministre n'y ait vu l'occasion

de faire plaisir à quelqu'un. Toujours est-il, monsieur l'Orateur, qu'on a peine à concevoir que ce soit une promesse solennelle, quand le parti libéral n'en a même pas fait mention dans presque toute la propagande qu'il a distribuée au cours de la dernière campagne électorale.

L'autre jour, le ministre des Transports a tenté d'éclaircir les choses en citant un passage d'une déclaration faite à la télévision en 1960 par le premier ministre actuel. Selon lui, c'était là une preuve de l'engagement formel que le premier ministre avait pris à l'époque. Il se peut que ces paroles aient été prononcées, mais qu'en reste-t-il eu égard à la théorie que le ministre des Postes a exposée ici même il y a quelques jours, puisqu'à ce moment-là le premier ministre actuel était dans l'opposition?

Toute cette affaire, depuis l'instant où le congrès de la Légion en a été saisi, au début d'avril, jusqu'aujourd'hui, n'a été qu'une suite de maladroites et de bévues de la part du gouvernement, et jamais, dans notre histoire, l'unité nationale ne s'est trouvée aussi compromise. Voici où en est la situation. D'une part, il y a les personnes qui favorisent ardemment le maintien du pavillon rouge comme drapeau national du Canada et il y a, d'autre part, un groupe qui appuie le drapeau à feuilles d'érable. Entre ces deux extrêmes, il y a ceux, et c'est le plus grand nombre, qui espèrent sincèrement que le Parlement pourra adopter un drapeau national distinctif.

A mon sens, cette tâche incombe au Parlement. Cela ne pourra se faire en mettant simplement cette question au vote, car nous savons ce qu'en serait le résultat. En mettant la question au vote, nous abdiquerions tout simplement, à mon sens, notre responsabilité comme opposition. Le problème de l'unité nationale ne serait pas résolu; en fait, je crois qu'il serait encore plus compliqué. Si cette question devait être mise au vote, ce serait la discorde d'un bout à l'autre du pays.

A mon sens, la seule solution serait de donner suite à la proposition faite d'abord par l'honorable député d'Edmonton-Ouest et de nouveau, hier, par le chef du Nouveau parti démocratique et par d'autres députés de la Chambre, et de déférer la question à un comité. Lorsque le comité soumettra sa recommandation dans un esprit de compromis, esprit qui devrait être le principe de ses délibérations, j'estime qu'un drapeau pourrait alors être adopté qui serait acceptable à tous les Canadiens. Je ne crois pas qu'il soit possible de choisir un drapeau qui serait acceptable à chaque citoyen; toutefois, j'ai confiance que si l'on procède de cette façon, nous pourrions nous entendre sur un drapeau qui sera dégage de toutes les récriminations, les